

Programme Emplois d'été du Canada (EÉC) Malgré des besoins croissants, baisse du budget consacré

Granby, le 19 juillet 2024 – La députée de Shefford, Andréanne Larouche, déplore que le programme EÉC n'ait permis la création que de 155 emplois en 2024 à cause d'un budget qui se réduit comme peau de chagrin.

Alors qu'en 2021, 1,3 million \$ avaient été consentis à ce programme par le gouvernement fédéral, seulement 650 000 \$ ont été accordés cette année, diminuant ainsi de moitié le nombre d'emplois créés.

La députée rappelle l'importance du programme Emplois d'Été du Canada, qui permet à des jeunes de 15 à 30 ans d'accéder au marché du travail, en offrant des contributions salariales aux employeurs pour les inciter à créer des emplois d'été de qualité. Sont ainsi mobilisés les organismes à but non lucratif, les employeurs du secteur public, ainsi que les employeurs du secteur privé de 50 employés ou moins travaillant à temps plein.

« Un programme d'autant plus pertinent, souligne la députée, qu'on constate depuis deux ans une dégradation lente, mais continue, du marché de l'emploi qui se traduit par une hausse régulière du chômage, notamment chez les jeunes. »

« Les jeunes sont les plus touchés ! » précise Andréanne Larouche. Chiffres à l'appui, elle précise que le taux de chômage global des jeunes de 15 à 24 ans a progressé de près d'un point de pourcentage pour atteindre 13,5 %, soit le plus haut taux depuis septembre 2014. À l'échelle du Canada, cette catégorie de la population a perdu 13 000 emplois entre mai et juin.

Au Québec, le taux de chômage en juin a augmenté de 0,6 point de pourcentage pour atteindre 5,7 %, soit une perte de 3 200 emplois à temps plein et de 14 500 emplois à temps partiel.

« Raison de plus pour s'engager en faveur de l'emploi des jeunes », explique la députée de Shefford, pour qui le programme EÉC a démontré qu'il permettait d'agir concrètement contre le chômage des jeunes, notamment en période estivale. « "Encore faut-il qu'il y ait une volonté du gouvernement fédéral d'agir, or il se retire au contraire de ce qui serait le simple bon sens », conclue-t-elle.

– 30 –

Source :
Ruth Potvin (514) 349-5601